



25

*Pour un syndicalisme combatif au TRESOR*

**Les CAP de la rentrée placées sous le signe des nouveautés.**

## **CAP du 12/09/2008 : Recours en notation.**

**Première nouveauté** : Le Président. Cette première CAP après les vacances était l'occasion de faire connaissance avec le nouveau TPG. A première vue, changement de style radical avec le précédent par l'affirmation de souhaiter la mise en place d'un dialogue social de qualité, la volonté d'entretenir des relations sereines et constructives avec les Organisations Syndicales et le souci d'agir en toute transparence.

*Avis de SUD Trésor 25 : nous prenons acte de ces intentions mais attendons de pouvoir les juger sur pièce.*

**Deuxième nouveauté** : les recours en notation semblent rencontrer une étude et une écoute plus attentives que par la précédente Direction. Le TPG reconnaissant que dans le département certaines feuilles de notation présentaient des incohérences grossières ce qui le conduira à organiser une réunion de cadrage avec les notateurs pour la prochaine campagne.

*Petit rappel de procédure : les CAP locales instruisent tous les recours en notation. Cependant, elles ne peuvent octroyer que des bonifications d'un mois à savoir +0.02 mais rendent un avis pour les bonifications de 3 mois (+0.06) qui sert d'éclairage à la CAP centrale.*

**Catégorie C** : deux agents ont formulé un recours en notation.

- 1 agent noté à la note de référence et demandant une bonification de +0.02 a obtenu satisfaction après vote à l'unanimité.
- 1 agent noté à la note de référence et demandant une bonification de +0.06 n'a obtenu qu'une bonification de +0.02 – approbation à l'unanimité-. Concernant le relèvement de note à +0.06, le Président a estimé que ce choix ne pouvait être possible bien qu'il reconnaissait une incohérence entre la note chiffrée et le tableau synoptique qui ne présentait que des «excellents». Vote : l'administration a voté contre un avis favorable au relèvement à +0.06, SUD Trésor a voté pour et FO s'est abstenu.

La Direction ayant prévu une réserve de 3 mois (3 bonifications de +0.02), un mois sera reversé au niveau central.

*SUD Trésor 25 déplore que les nombreux agents mécontents du système d'évaluation notation n'aient pas eux aussi formulé un recours qui -on le constate- aurait pu recueillir un avis favorable.*

**Catégorie B** : 11 recours en CAP locale dont 2 avaient déjà été examinés lors de la première CAP du 30 juin 2008. La CAP locale devait donc statuer sur le recours de 9 agents. Le capital mois mis en réserve par la Direction étant seulement de 2 mois, tous les agents ne pouvaient pas obtenir satisfaction.

- 2 agents notés à la note pivot et «consommant» ont obtenu une bonification d'un mois après vote à l'unanimité des 2 parités. Un de ces deux agents demandait un relèvement de note à +0.06. L'administration a voté contre un avis favorable au relèvement à +0.06, SUD Trésor et FO ont voté pour.
- 1 agent à l'échelon terminal de son grade, donc non consommant, demandait un relèvement de note à +0.06. L'administration n'a proposé qu'un relèvement à +0.02 – voté à l'unanimité- et s'est opposé à un avis favorable pour +0.06. SUD Trésor et FO ont voté contre cet avis.
- Les 6 autres agents n'ont pu bénéficier d'aucune bonification, le capital mois de réserve ayant déjà été distribué. Les motifs invoqués par la Direction ont été soit la rotation «intelligente», soit une demande prématurée de l'agent ou encore l'obtention en cours d'année d'un concours...

## CAP du 02/10/2008 : Tableau d'avancement au grade de Contrôleur Principal.

Cette CAP qui se tient habituellement au cours du premier semestre a été déplacée début octobre en raison du retard pris par la Direction Centrale pour déterminer le nombre de promotions.

**Troisième nouveauté** : mesure en faveur des agents en fin de carrière. Le plan de qualification impose que 30 % des agents âgés de 59 ans et plus au 31/12/2008 soient promus au grade de contrôleur principal. Ce qui représente 3 agents dans le département.

**Quatrième nouveauté** : suite au repyramidage des carrières, le nombre des promotions est en forte augmentation. Ainsi cette année dans le Doubs 15 agents (3 avancements dits « fin de carrière » + 12 avancements « normaux ») devraient être promus contre 7 l'an passé soit un ratio de 33% des agents « ayant vocation ».

**Cinquième nouveauté** : les agents promus suivront une formation de 3 jours à l'ENT de Lyon.

*Rappel des critères de classement :*

1. *Agents en fin de carrière.*
2. *Agents prioritaires c'est à dire inscrits en N-1 mais non retenus.*
3. *Autres agents classés comme suit :*
  - a. *ancienneté d'échelon.*
  - b. *évolution de note sur les 3 dernières années.*
  - c. *en cas d'égalité de note, ancienneté dans l'échelon.*

Compte tenu de ces critères l'administration nous a proposé une liste sans surprise de 15 agents parmi les 45 ayant vocation.

Les représentants SUD Trésor 25 ont voté contre cette liste pour les raisons invoquées dans la motion ci-après déposée en séance.

Le Syndicat SUD Trésor rappelle qu'il s'oppose aux promotions par liste d'aptitude, système basé sur une appréciation hautement subjective du chef de poste/service.

Dans le cadre de la réforme évaluation-notation, les CAP locales sont amenées, depuis 2006, à se prononcer sur la constitution des tableaux d'avancement.

La Direction propose un classement des agents en prenant, comme second critère de sélection, après l'échelon, les notes des trois dernières années.

Les représentants de SUD Trésor 25 retiennent, quant à eux, pour seul critère de classement l'ancienneté des agents.

Cet argument prend toute sa valeur lorsque l'on constate par exemple que la note de -0,01 (simple note d'alerte) qui était initialement un critère non discriminant pour l'avancement, devient dans les faits un **élément déterminant pour écarter l'agent du tableau d'avancement** (examen détaillé du dossier par la parité administrative).

De plus, en 2008, l'augmentation conséquente du nombre de places offertes à l'avancement conduit à promouvoir aussi bien les agents ayant obtenu une évolution de note maximum sur les trois dernières années que ceux notés à la valeur de référence. Si nous pouvons nous réjouir qu'un nombre plus important d'agents puisse obtenir de l'avancement, cette situation nouvelle démontre bien l'absurdité de ce système de notation qui, plus que jamais, montre ses contradictions et ses limites.

Ces différentes constatations confortent les positions du Syndicat SUD Trésor, qui, hostile à tout système de notation, revendique une évolution linéaire de la carrière de tous les agents.

En tout état de cause, les représentants de SUD Trésor 25 revendiquent la promotion au grade supérieur de l'ensemble des agents remplissant les conditions statutaires pour y accéder.

Pour toutes ces raisons, ils voteront contre les propositions faites par la Direction.

Pour les tableaux d'avancement comme pour les listes d'aptitude, **nous ne votons pas contre les agents mais contre les critères retenus et la philosophie qu'ils dégagent.**

## **Questions diverses :**

- ❖ Demande d'information sur la prochaine mise en place des Services des Impôts des Particuliers (SIP) : un projet local exposé aux organisations syndicales (voir tract SUD Trésor séparé) a été transmis pour validation à la Direction centrale. Il fera l'objet d'une étude puis d'un vote en CTPL au cours du mois de novembre. Le TPG nous a affirmé vouloir se rendre dans l'ensemble des postes/services du département et prioritairement (avant mi-novembre) dans ceux qui feront l'objet de la mise en place d'un SIP en 2009. Pour indication, seraient concernées au 01/01/09, les trésoreries de Pontarlier banlieue et de Morteau. Les trésoreries de Morre-Roulans et de Besançon seraient concernées au 01/01/10. Quant au SIP de Montbéliard il reste encore en suspens pour des problèmes inhérents à la localisation de la trésorerie de Montbéliard et 2 vallées.
- ❖ Demande d'information sur les rumeurs de fermeture de la trésorerie de Clerval au 01/01/09 : Le TPG nous indique avoir été informé de ce dossier par son prédécesseur qui avait envisagé une restructuration de ce poste. Il nous affirme ne rien vouloir faire dans la précipitation, prendre le temps d'étudier la situation et vouloir respecter la procédure. A savoir : consulter les élus locaux, discuter avec les organisations syndicales (il pensait que cela avait déjà été fait !). Enfin cette éventuelle restructuration n'ayant aucun lien avec la réforme actuelle (fusion CP/DGI), il estime qu'il n'y a aucune urgence, que la fusion des 2 postes est prématurée. Il prendra le temps nécessaire, se déplacera sur place pour dialoguer avec les agents et les élus. Encore une nouveauté par rapport à son prédécesseur, qui n'avait rien laissé transpirer du dossier et avait agi sans aucune concertation avec les organisations syndicales. C'est en effet fortuitement que SUD Trésor 25 avait eu connaissance du dossier et que l'installation au 01/01/09 d'un autre service de l'Etat dans les locaux actuels de la trésorerie était déjà programmée. SUD Trésor restera très vigilant sur ce dossier sensible et jugera la nouvelle Direction sur ses actes.
- ❖ Nous avons renouvelé notre demande de profiter de la CAP de nomination des promus par liste d'aptitude de C en B pour y adjoindre un mouvement de mutation interne. Le TPG ne s'y est pas opposé sous réserve que ce mouvement ne provoque pas une désorganisation des services.